

Belgique

http://www.rtbf.be/info/belgique/detail_une-petition-demande-de-supprimer-la-pension-versee-aux-belges-qui-ont-collabore?id=9320361

Belga

Publié le mercredi 08 juin 2016 à 18h24

Une pétition demande de supprimer la pension versée aux Belges qui ont collaboré



Hommage nazi en 1940 à des soldats allemands
tombés à la frontière franco-belge - © AFP

Le groupe citoyen "*Pour la mémoire, pour l'avenir*" demande dans une pétition la suppression des pensions versées par l'Etat allemand aux Belges qui ont combattus sous les couleurs de l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale. Le ministre fédéral des Pensions, Daniel Bacquelaine (MR), "*partage l'indignation exprimée*", a indiqué à Belga son porte-parole, Koen Peumans.

"Non aux retraites pour les nazis", s'indigne le groupe citoyen. Pendant la Seconde Guerre mondiale, "plusieurs dizaines de milliers de Belges" ont combattu pour l'Allemagne nazie. "Cette collaboration leur vaut aujourd'hui de bénéficier d'une pension versée par l'Allemagne qui ne transmet à la Belgique ni les noms des bénéficiaires, ni les montants versés".

Ceci signifie que ces montants ne sont pas pris en considération dans le calcul des revenus imposables en Belgique.

Selon le groupe citoyen, quelque 2500 Belges bénéficieraient d'une telle retraite.

Avec une campagne de sensibilisation des politiques et des citoyens ainsi qu'une pétition, *"Pour la mémoire, pour l'avenir"* veut tout d'abord lister les ayant-droits de la pension allemande. Ensuite, le groupe demande la suppression de *"cette allocation inacceptable et moralement injuste"*.

Le groupe citoyen insiste, sa démarche ne vise pas l'Allemagne ou sa population. Il s'agit d'un *"combat mené (contre une) injustice"*. Les actions menées seront détaillées le 23 juin prochain, lors d'une rencontre entre le groupe, le monde associatif et la population.

Contacté par Belga, le ministre des Pensions, Daniel Bacquelaine, a dit partager l'indignation du groupe citoyen. *"Quel qu'en soit le nombre, il regrette que les collaborateurs belges puissent bénéficier d'une pension allemande, versée pour les années de collaboration au régime nazi. Il s'en entretiendra avec ses collègues du gouvernement"*, précise son porte-parole, Koen Peumans.